

Centre Jeunesse Emploi Inclusif phase II (CJEI)

(Projet de l'Association Kallpa-Pérou et financé par Fédération Genevoise de la Coopération)

Le projet « Centre Jeunesse Emploi Inclusif – phase 2 » a comme objectif que les jeunes en situation de handicap et les mères adolescentes de Cusco et Lima sud améliorent leurs moyens de subsistance et leur qualité de vie grâce à l'emploi et à l'entrepreneuriat. Services gratuits de formation, orientation professionnelle, aide à la recherche d'emploi et soutien au lancement d'une petite entreprise : c'est ce qui est proposé aux jeunes en situation de handicap et aux mères adolescentes qui poussent la porte d'un Centre Jeunesse Emploi Inclusif (CJEI).

L'Association Kallpa a créé en 2009, avec les Municipalités de Cusco et de San Juan de Miraflores (Lima), les Centres Jeunesse et Emploi (CJE). En 2019, pour faire face à une demande croissante de la part des jeunes en situation de handicap, Kallpa a développé des programmes et des services spécifiques, en vue d'aider ces jeunes à accéder à une vie autonome, à un emploi, voire à lancer une petite entreprise. Le CJE, devenu depuis CJEI (Centre Jeunesse Emploi Inclusif), promeut activement l'insertion sociale, économique, professionnelle et éducative de ces jeunes.

Depuis le début de la deuxième phase du projet en août 2021, les CJEI ouvrent maintenant leurs portes et leurs services aux mères adolescentes, une population très vulnérable qui a beaucoup augmenté lors du confinement dû à la pandémie.

Les jeunes en situation de handicap et les mères adolescentes sont victimes de différentes formes de discrimination qui les empêchent d'accéder à une formation, à un emploi décent et à des services spécifiques. Ces jeunes ont moins accès que leurs pairs aux mêmes services. Avec la pandémie, la situation s'est aggravée, révélant que le travail informel est à la base de l'économie péruvienne. La fermeture des activités productives a frappé toute la population (72%) qui vit du travail informel, et affecte encore plus fortement les groupes vulnérables que sont les jeunes en situation de handicap et les mères adolescentes.

Le projet CJEI (2^{ème} phase du 1.06.2021 au 31 juillet 2024) permet donc aux jeunes en situation de handicap et les mères adolescentes de renforcer leurs compétences pour devenir autonome, trouver un emploi décent ou lancer une entreprise personnelle ou familiale.



AKG - CJEI - Le pouce de la victoire de Rolando, qui a un emploi



Kallpa – CJEI - Cours de vente dans le cadre du Service d'entrepreneuriat